



08460 LALOBBE

FABRICANT DE MATERIEL SCENIQUE

MANUEL D'ASSEMBLAGE
TOUR DE SON

ST 780



Dossier n° : QF0316

Rapport n° : 2520/06/038

APPAREILS DE LEVAGE-STRUCTURE ALUMINIUM
ACCESSOIRES DIVERS
[www alusd.com](http://www.alusd.com)

TEL : 03.24.59.41.91 FAX : 03.24.59.01.97

Présentation.

- ⇒ La société ASD est spécialisée dans la conception et le développement de systèmes de levage spécifique à l'environnement du spectacle : structure porteuse accessoire d'accroche pour le spectacle ; support de projecteur...
- ⇒ La tour ST780 fait partie de la gamme de produit ST : destiné à l'élévation d'accessoires de son prévu pour le spectacle.
- ⇒ Le vecteur conceptuel de ce type d'appareil est la polyvalence de l'adaptation du produit à son milieu d'utilisation : allant de la salle aménagée au terrain extérieur accidenté.
- ⇒ Tous les produits de la gamme ont été conçus en conformité avec les nouvelles normes C.E. La tour ST780 a été spécialement étudiée pour soulever directement les charges à partir du sol. Les structures en aluminium ont été largement dimensionnées pour donner à l'ensemble une rigidité maximum. Toutes les poulies de câbles sont montées sur roulement à billes.

Instructions.

- ⇒ Nos produits subissent des tests rigoureux et impératifs avant toute production.
- ⇒ Il est IMPERATIF d'appliquer les consignes d'utilisation, de sécurité et de montage ainsi que l'utilisation d'accessoires ASD pour conserver la garantie de nos produits. Toute dérogation à cette règle rendra l'application de celle-ci caduque.
- ⇒ ASD se réserve le droit d'apporter toute modification à ces produits sans préavis.

Données techniques.

Encombres de la tour de son ST 780 :

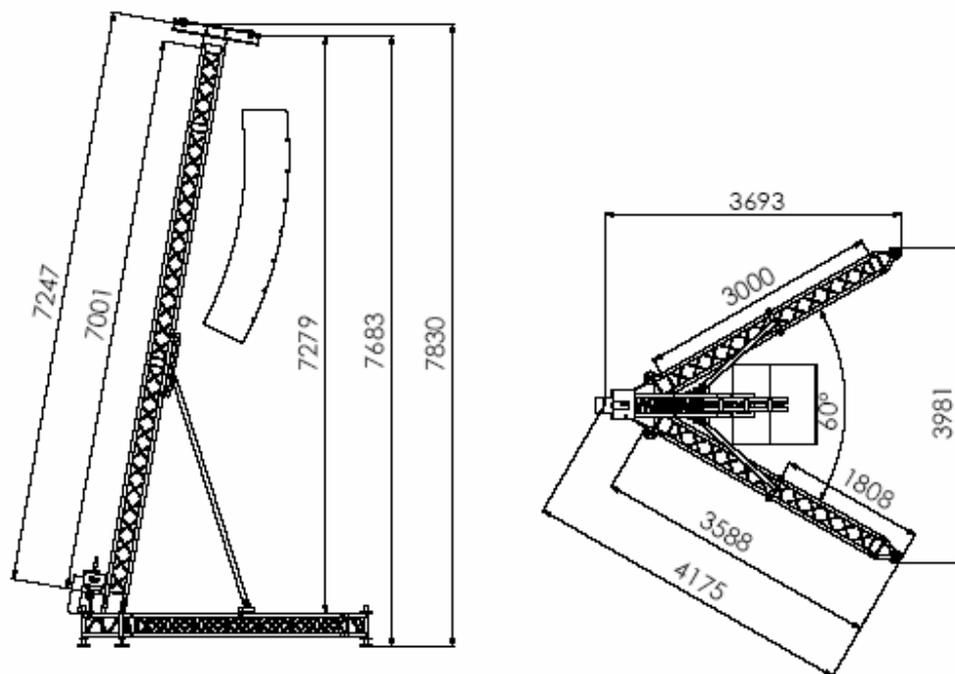


Tableau récapitulatif des charges autorisées :

Cas de charge	Charge maxi cluster	Lest à installer Fig.2	Lest à installer Fig.3	Surface cluster maxi en façade	Surface cluster maxi latérale
Intérieur	500 daN	Pas nécessaire	Pas nécessaire	/	/
Extérieur Vent 72 km/h	500 daN	500 daN	250 daN	3m ²	1.65m ²
Extérieur vent 100 km/h	375 daN	500 daN	250 daN	2.3m ²	1.65m ²

L'exposition avec un d'exposition au vent à 100 km/h, nécessite de diminuer la charge maxi du cluster ainsi que sa surface en façade.

Il est toutefois vivement recommandé de descendre les clusters ou autres charges, au sol en cas de vent trop important prolongé.

Il est dans tous les cas nécessaire de relier la partie inférieure du cluster par deux câbles ou deux élingues aux extrémités des deux pieds inférieurs afin de contrer le vent.

Fig.2 - Utilisation extérieure avec lests sur pattes asd (option)

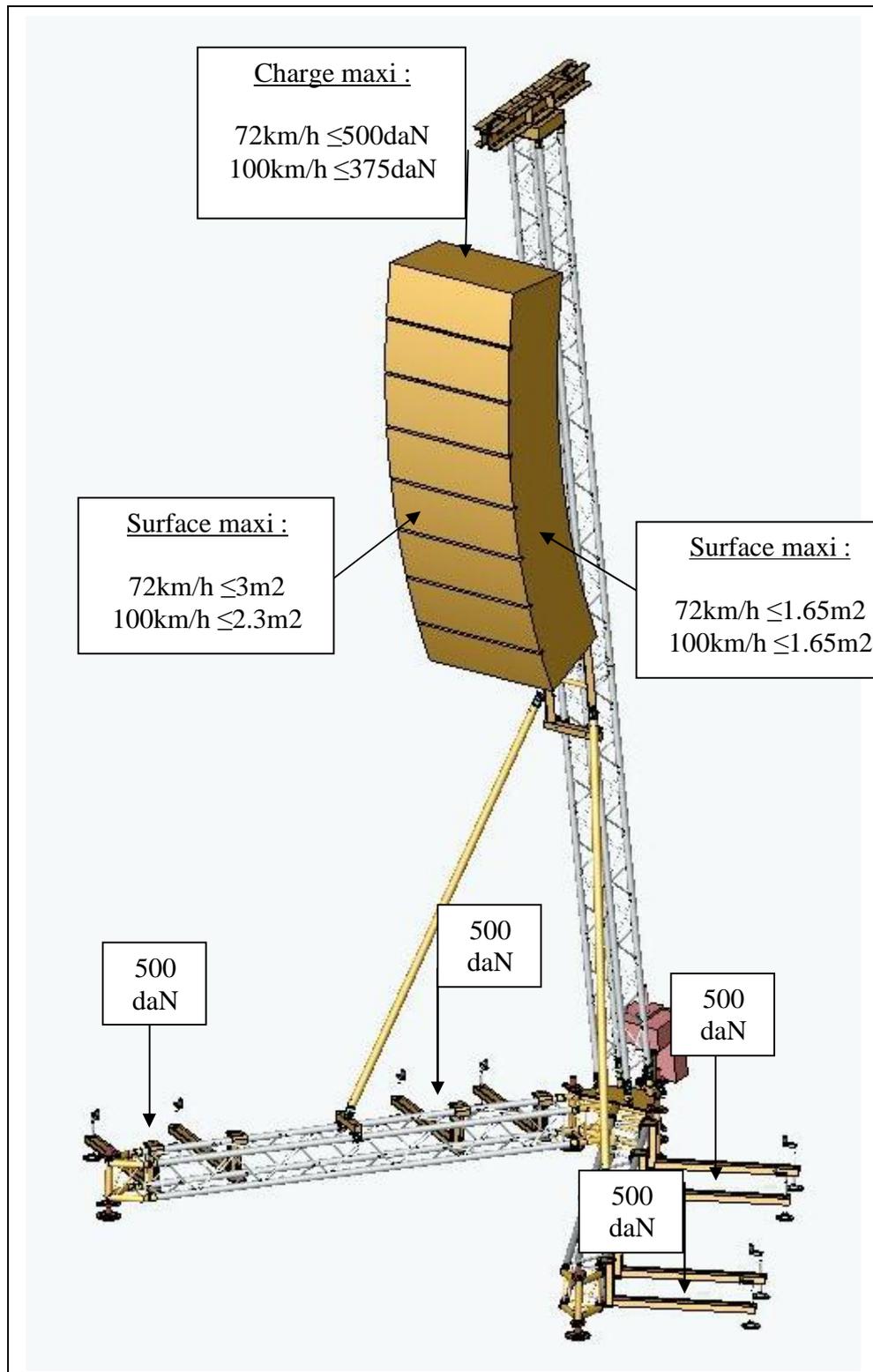
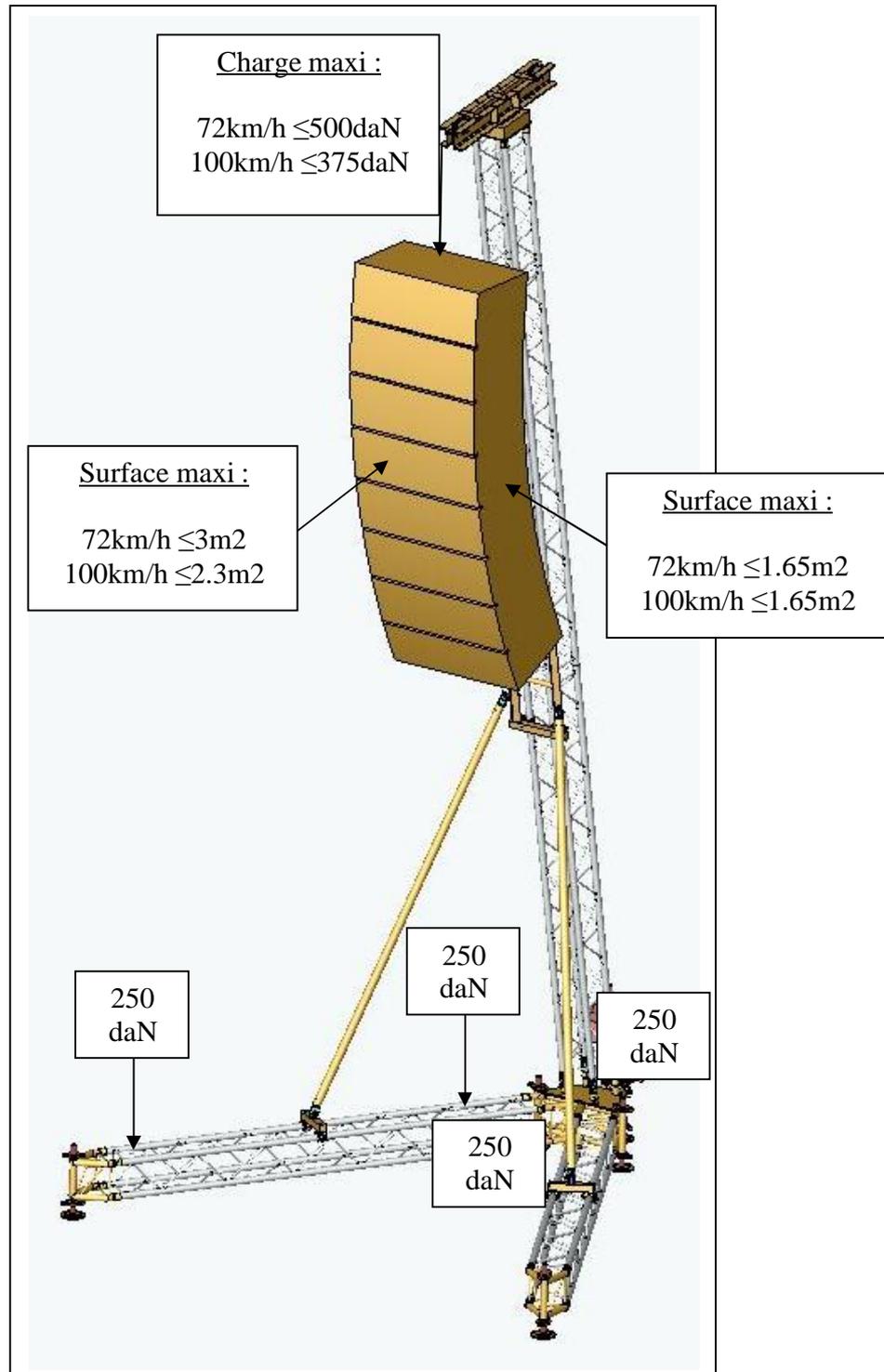


Fig.3- Utilisation extérieure avec lests posés directement sur la structure inférieure.



Garantie.

Clauses :

⇒ Ce produit est garanti 1 an pièce et main d'œuvre, contre tous vices de fabrication à compter de la DATE D'ACHAT DE L'APPAREIL ATTESTE PAR LA FACTURE DE VENTE.

La garantie ne saurait couvrir :

⇒ L'usure normale du produit.

⇒ La détérioration qui pourrait survenir à la suite d'une mauvaise utilisation ou manipulation.

⇒ Le non respect des dispositions d'utilisation.

Garantie légale :

⇒ Les dispositions du présent certificat de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles : 1641 et suivants du code civil.

Service après vente :

⇒ toutes interventions sans garantie ou hors garantie concernant les organes de sécurité (câble, treuil, fixation, etc...) S'effectue obligatoirement dans les ateliers ASD.

⇒ Les réparations sur les appareils ne peuvent s'effectuer qu'avec des pièces d'origine : ASD.

Responsabilité :

⇒ La responsabilité de la société ASD ne pourra en aucun cas être retenue si l'une des conditions d'utilisation et de garantie citée ci-dessus n'a pas été respectée.

- ⇒ L'haubanage (câble, élingue, cordage) des pieds de levage pont d'éclairage, structure est IMPERATIF lorsque ceux-ci sont utilisés sur un site exposé au vent.
- ⇒ Pour la tour de son il existe en option des supports de lest permettant l'utilisation extérieure de la tour.
- ⇒ Vérifier qu'aucun obstacle placé en hauteur ne puisse bloquer ou gêner l'appareil de levage au cours de sa montée.
- ⇒ Ne pas stationner sous la charge pendant les manoeuvres de montage et démontage de l'appareil ; il est impératif de prévoir un périmètre de sécurité dont le rayon est égal à une fois et demi la hauteur de l'appareil pendant les phases de montée et descente des charges ou structures porteuses.
- ⇒ Prévoir l'emplacement des appareils dans des zones protégées.
- ⇒ TOUJOURS verrouiller la charge avec une élingue ou une chaîne lorsque l'appareil est en position travail (Voir explication dans la notice).
- ⇒ Dans tous les cas où il est nécessaire, le calage devra être conçu de manière solidaire avec les pattes support.
- ⇒ La surface d'appui au sol devra être suffisamment résistante pour éviter tout risques de poinçonnement provoqué par l'extrémité des pattes support.
- ⇒ A chaque prestation vérifier l'état des câbles : (usure normale, rupture de brins, formation de boucles ou de plis) ; tout câble abîmé devra être remplacé IMPERATIVEMENT.

4 Consigne de sécurité et montage.

- ⇒ Le montage et l'installation des structures et appareils de levage, dans une application fixe ou mobile, sont sous la responsabilité du monteur utilisateur.
- ⇒ Ce dernier doit respecter les charges et les portées imposées par le fabricant, ainsi que la réglementation en vigueur en matière de sécurité du matériel et du personnel.
- ⇒ Le choix des sections de structure porteuses et les capacités des appareils de levage doivent être parfaitement adaptés à la charge supportée.
- ⇒ Les précautions optimales de sécurité doivent être prises lorsque des personnes évoluent sous les charges supportées par des structures et appareils de levage.
- ⇒ Elingues ou chaînettes de sécurité acier doivent être obligatoirement installées sur chaque projecteur ou sur tout autre accessoire accroché au support.
- ⇒ L'installateur doit prendre en compte le poids de la structure porteuse placée sur l'appareil de levage et le déduire de la charge admissible de celui-ci.
- ⇒ Dans tous les cas chaque prise de décision, concernant le choix du matériel et le montage, doit toujours être guidé par la notion de sécurité optimale.
- ⇒ Tout appareil électrique suspendu sur ou par l'élévateur, doit impérativement être conforme aux règles techniques applicables aux appareillages électriques incorporés. (Norme CE).

5 Vérification des pièces d'usures :

-Câble : Vérification visuelle lors de l'enroulement sur le treuil.

6 Condition des essais :

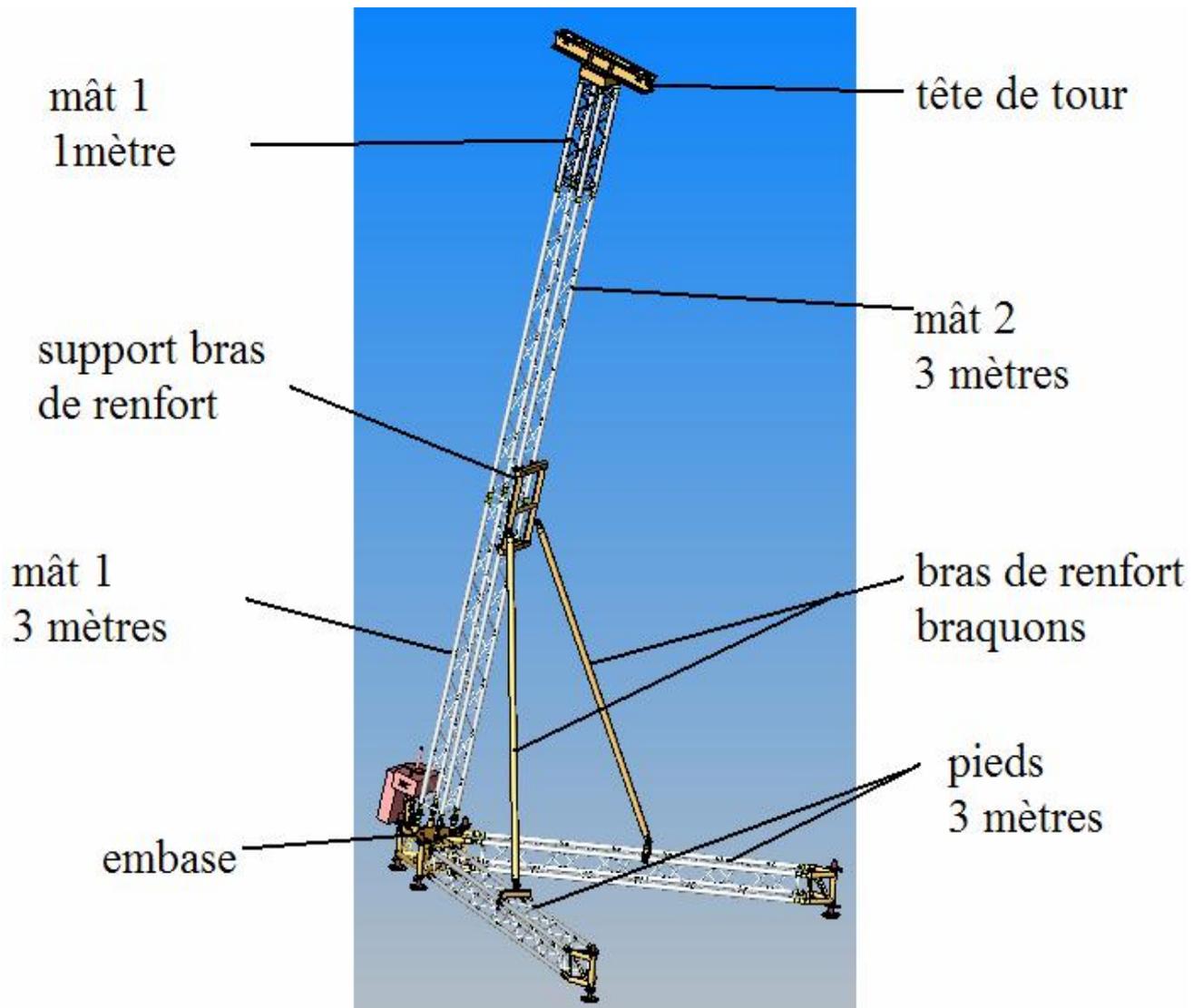
- Essai statique : 1,5 fois la charge.
- Essai dynamique : 1,2 fois la charge.
- Essai du câble : 5 fois la charge.

7 Très important.

- ⇒ Ne jamais déplacer les appareils de levage lorsqu'ils sont chargés et déployés.
- ⇒ Ne jamais utiliser les appareils de levage pour lever des personnes.
- ⇒ Ne jamais appuyer d'échelle contre le support.
- ⇒ Ne jamais graisser le mécanisme de frein du treuil.
- ⇒ Ne jamais démonter les goupilles de verrouillage des pattes lorsque la tour est en position de travail, avant d'avoir descendu la charge
- ⇒ Les charges doivent impérativement être, centrées, ou réparties sur le support.
- ⇒ Pour des raisons de sécurité, L'utilisation d'accessoires n'appartenant pas à la gamme de produit ASD rendra l'installation de l'élévateur illicite et non conforme.
- ⇒ Tout appareil soumis aux intempéries doit être lubrifié régulièrement. (mécanismes de translations et de rotations)
- ⇒ SELON LA LEGISLATION EN VIGUEUR : LE CONTROLE SEMESTRIEL DE L'APPAREIL PAR UN ORGANISME COMPETANT EST OBLIGATOIRE.

**MODE D'ASSEMBLAGE
TOUR DE SON ST 780**

**Hauteur : 7m80
Charge maxi : 500 KG**



1. Assemblage de l'embase et des pieds.

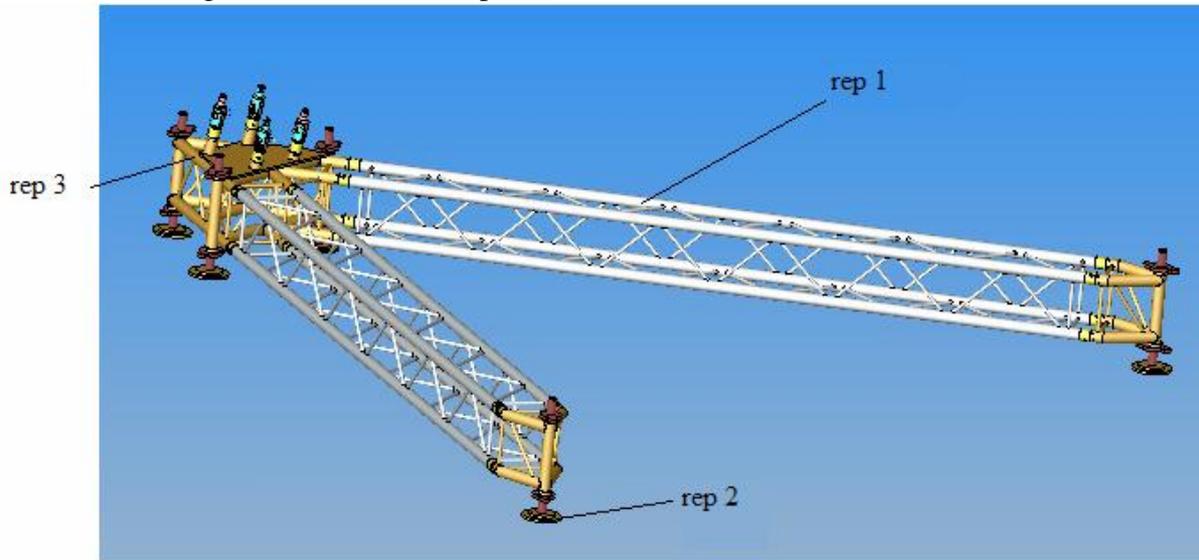


fig. 1

S'assurer que le sol soit suffisamment résistant et ferme afin d'éviter le poinçonnement provoqué par les coupelles (rep 2) situées à l'extrémité des pieds (rep 1).

Placer les coupelles (rep 2) à l'extrémité des pieds (rep 1) (fig.1). Assembler les manchons mâles (rep 4) et femelles (rep 5) (fig.2) à l'aide d'une goupille de sécurité en la plaçant dans le trou prévu à cet effet.

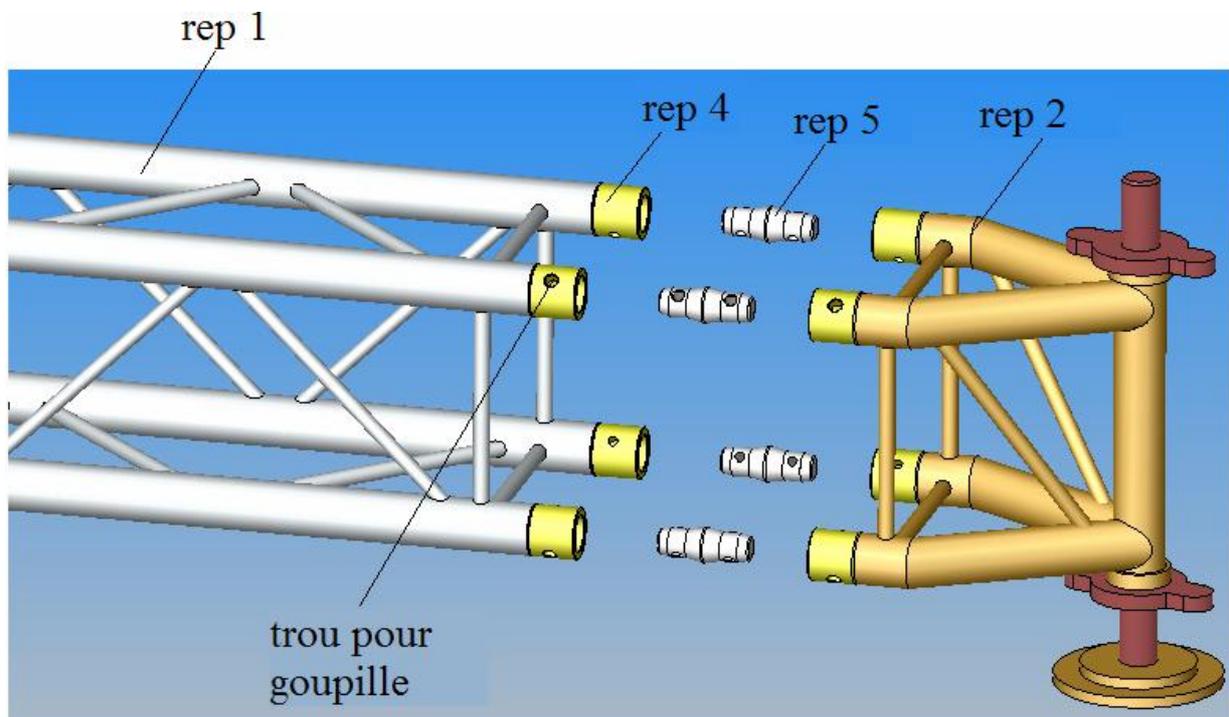


fig.2

Placer les deux pieds à l'embase (rep 3), (fig.1) en assemblant les manchons mâles (rep 4) et femelles (rep 5). Fixer les manchons grâce à une goupille de sécurité en la plaçant dans les trous prévus à cet effet (fig.3).

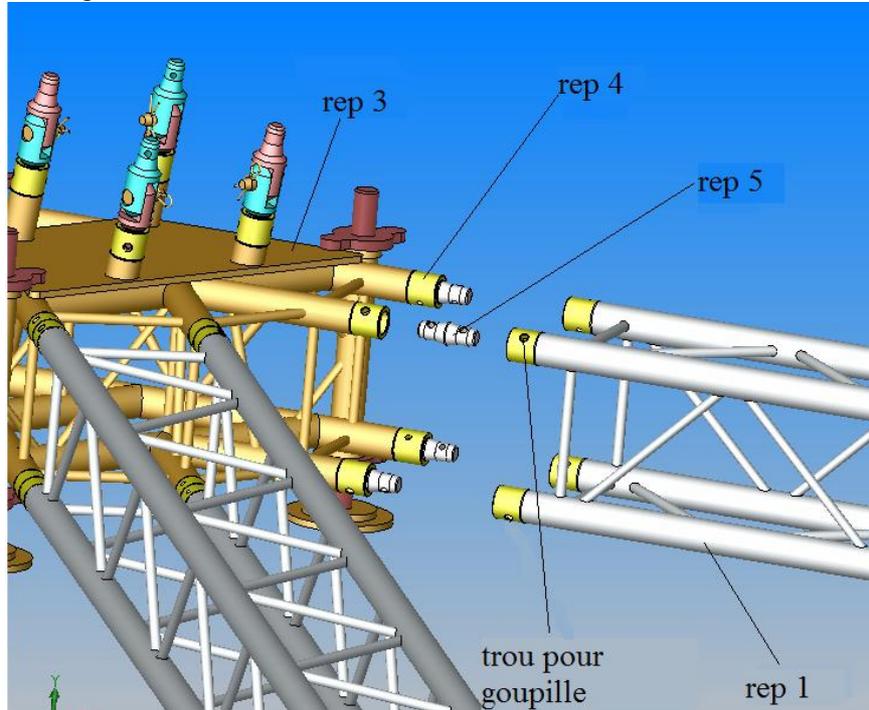


fig. 3

Une fois les 2 pieds assemblés, stabiliser l'ensemble grâce aux vérins de stabilisation. (rep 2) (fig.2).

2. Assemblage des mâts 1, 2, 3 et de la tête de tour.

Assembler les mâts 1 (rep 6), 2 (rep 7), 3 (rep 8) ainsi que la tête de tour (rep 9), en position horizontale (fig. 4), à l'aide de manchons mâles (rep 4) et femelles de la même manière que l'étape 1 (fig. 5).

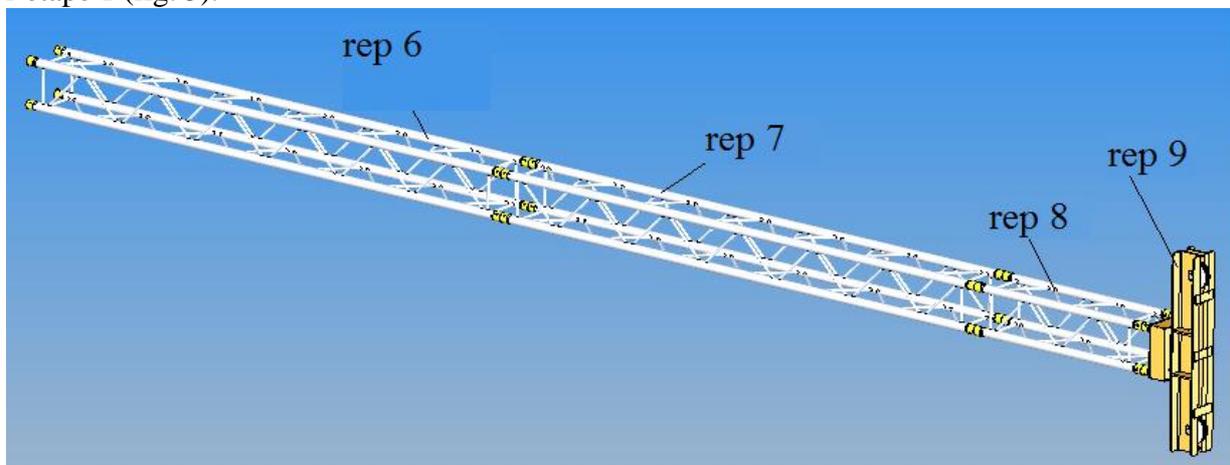


fig. 4

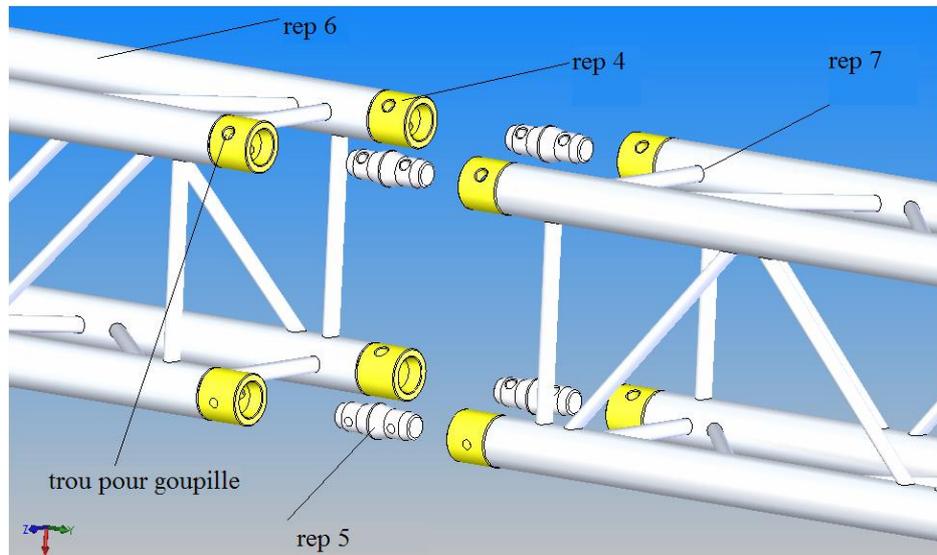


fig.5

3. Fixation des braquons sur ses supports.

Placer les braquons (rep 10), (fig.6) de sorte à pouvoir assembler les chapes (rep 13) avec celles des supports supérieurs (rep 11) et inférieurs (rep 12), (fig.7).

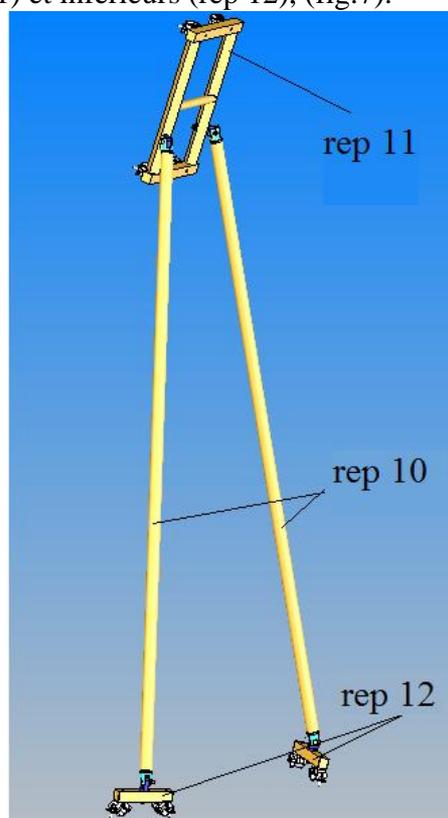


fig.6

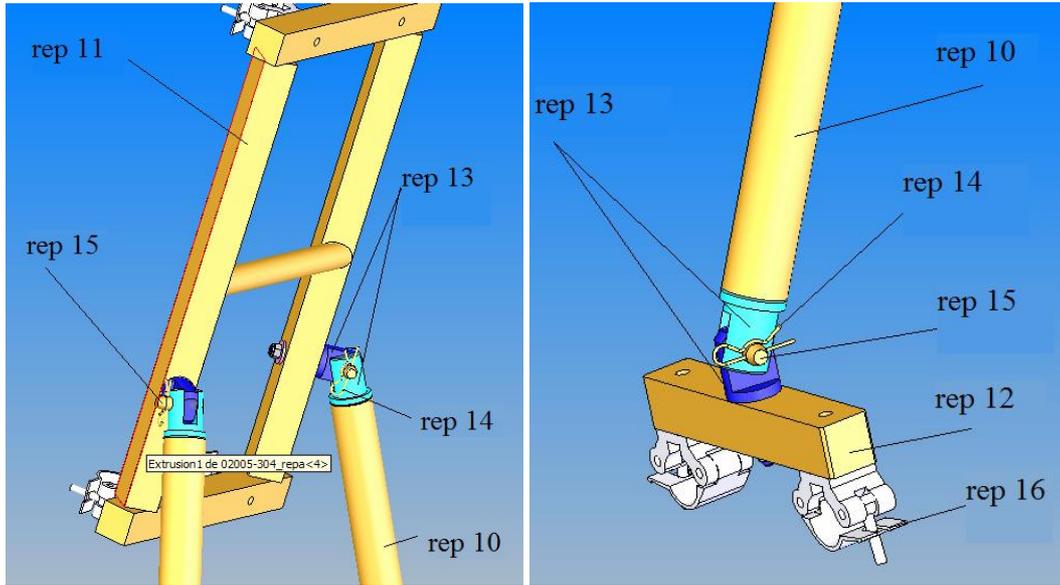


fig.7

Fixer les chapes (rep 13) à l'aide d'un axe de rotation (rep 15). Bloquer cet axe de rotation à l'aide d'une goupille BETA (rep 14) en la plaçant dans le trou prévu à cet effet (fig.7).

4. Fixation du support des braquons.

Placer le support de reprise (rep 11) à l'intersection des mâts 1 (rep 6) et 2 (rep 7) (fig.8). Veiller à bien positionner le support de sorte à ce que les braquons (rep 10) soit orientés vers le sol (fig.8), et à ce que les chapes des braquons (rep 13) soit en vis-à-vis avec les manchons mâles (rep 4) des mâts 1 et 2 (fig.9).

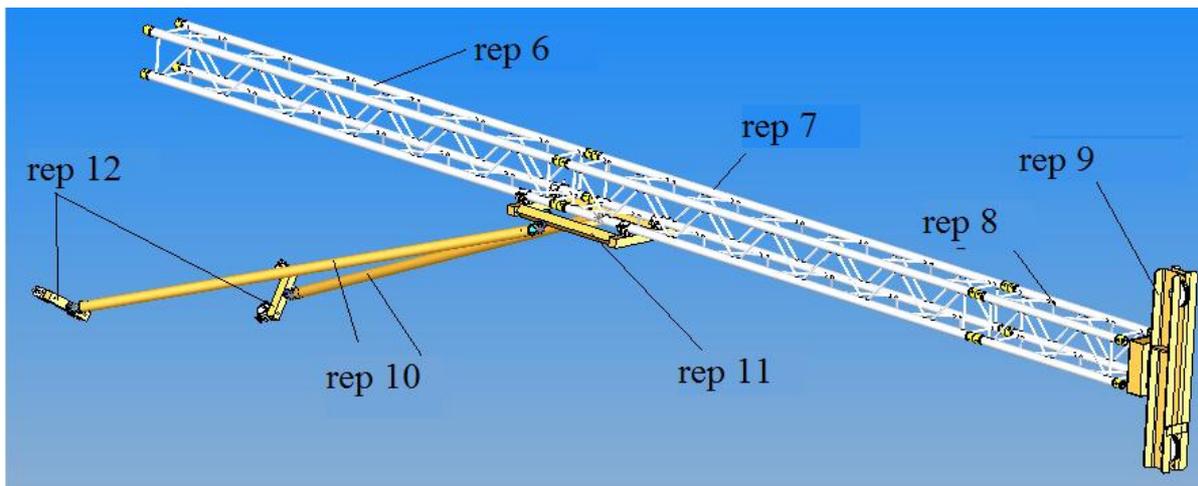


fig.8

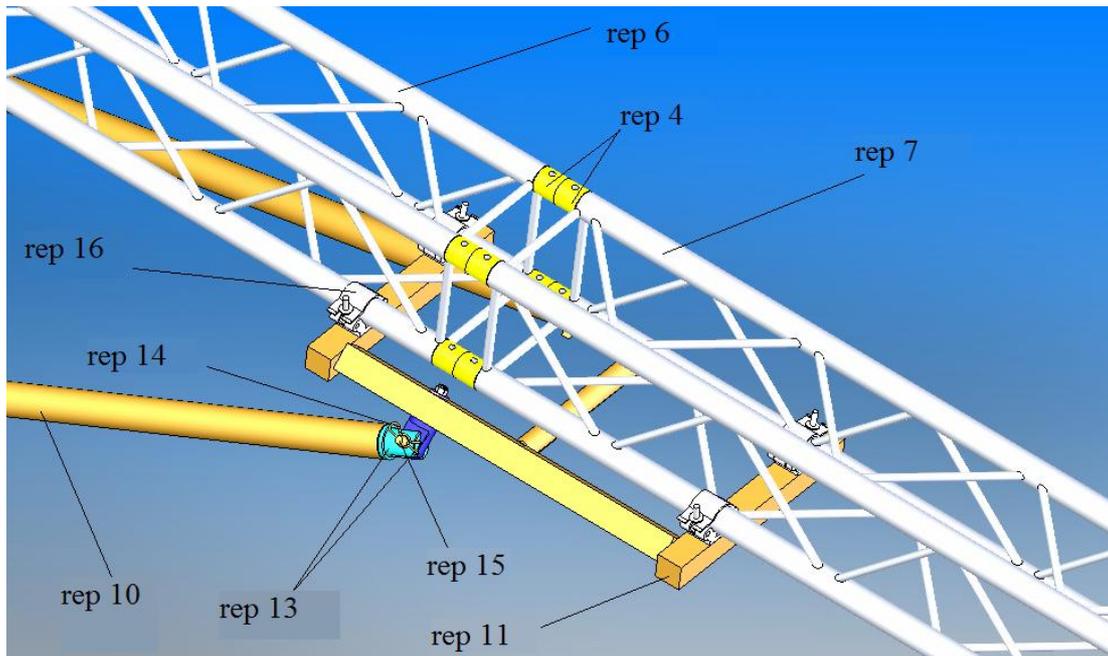


fig.9

Fixer le support de reprise (rep 11) à l'aide de brides de fixation (rep 16), (fig.9).

5. Assemblage partiel de l'ensemble des mâts sur l'embase.

Placer l'ensemble du mât horizontalement (fig.10), de sorte à pouvoir assembler les manchons (rep 4) de l'ensemble du mât avec les charnières (rep 17) de l'embase (rep 3) (fig.11).

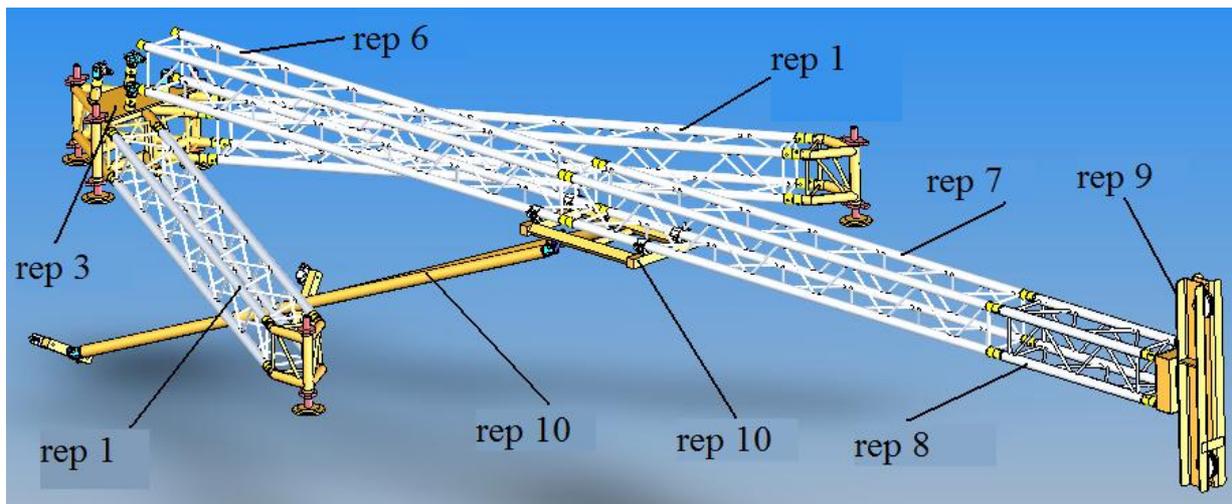


fig.10

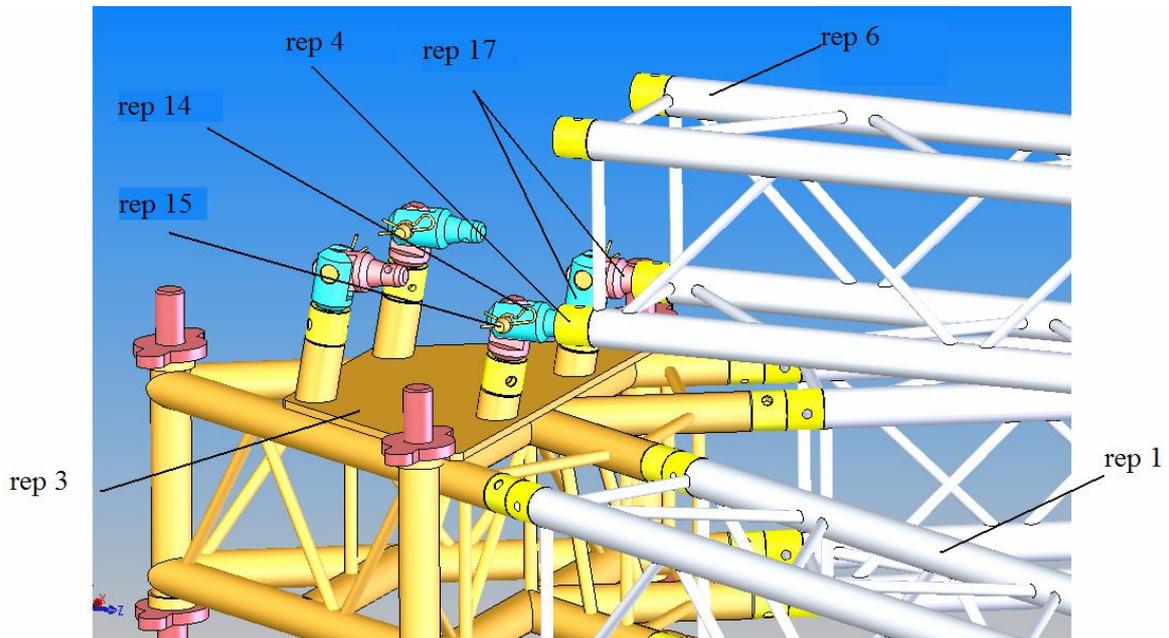


fig.11

Fixer les charnières (rep 17) de l'embase (rep 3) avec les manchons du mât 1 (rep 6), (fig.11) à l'aide d'une goupille de sécurité en la plaçant dans le trou prévu à cet effet.

6. Assemblage du treuil, ou du palan (au choix) sur l'ensemble du mât.

- Assemblage du treuil : Placer la platine du treuil (rep 18) sur l'ensemble du mât à environ 1m20 (fig.12).

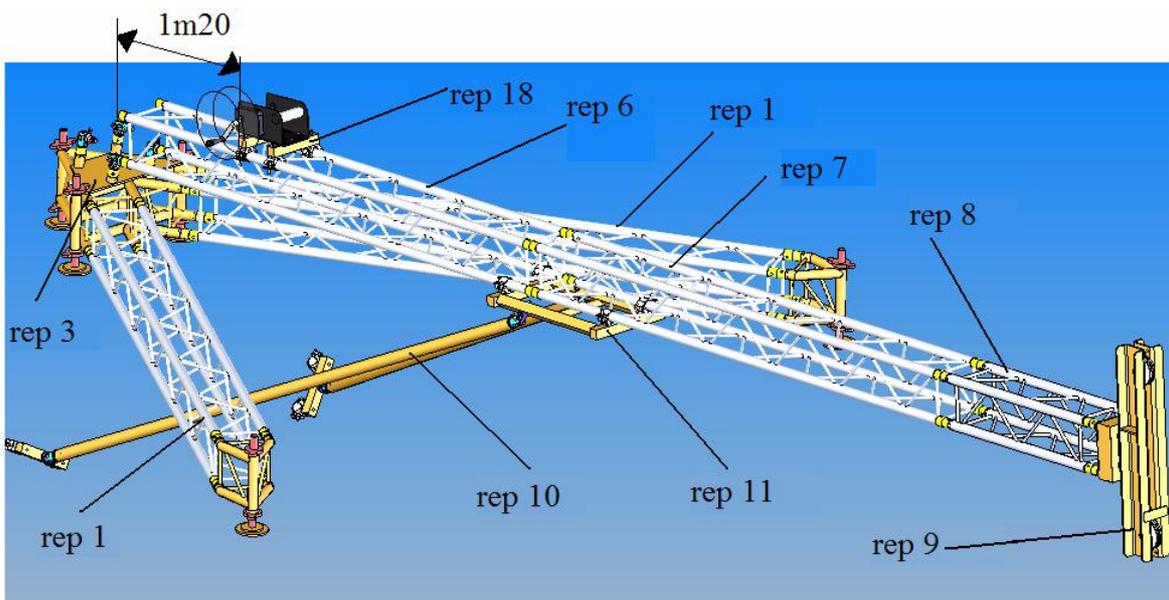


fig.12

Fixer la platine du treuil (rep 18) à l'aide de brides de fixation (rep 16) sur le mât 1 (rep 6) (fig.13).

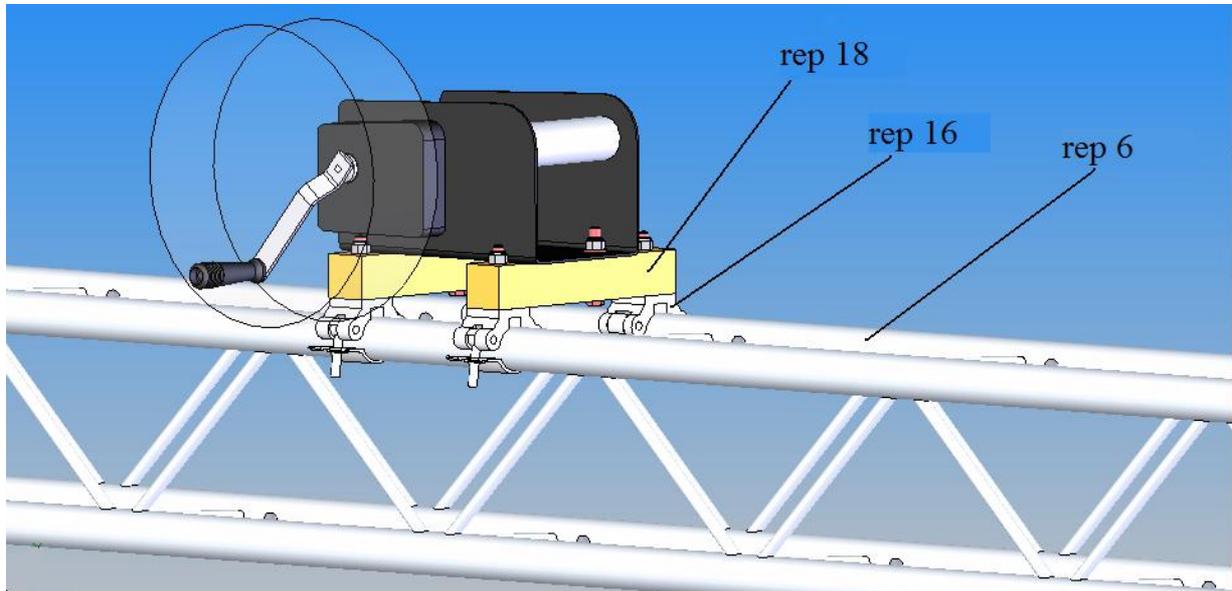


Fig.13

Dérouler le câble du treuil le long des mâts. Faire passer le câble sur les 2 poulies (rep 20) se trouvant sur la tête de tour (rep 9) (fig.14).

Placer les deux boulons de maintien du câble pour chaque poulies dans les trous prévus à cet effet (rep 21), (fig.14).

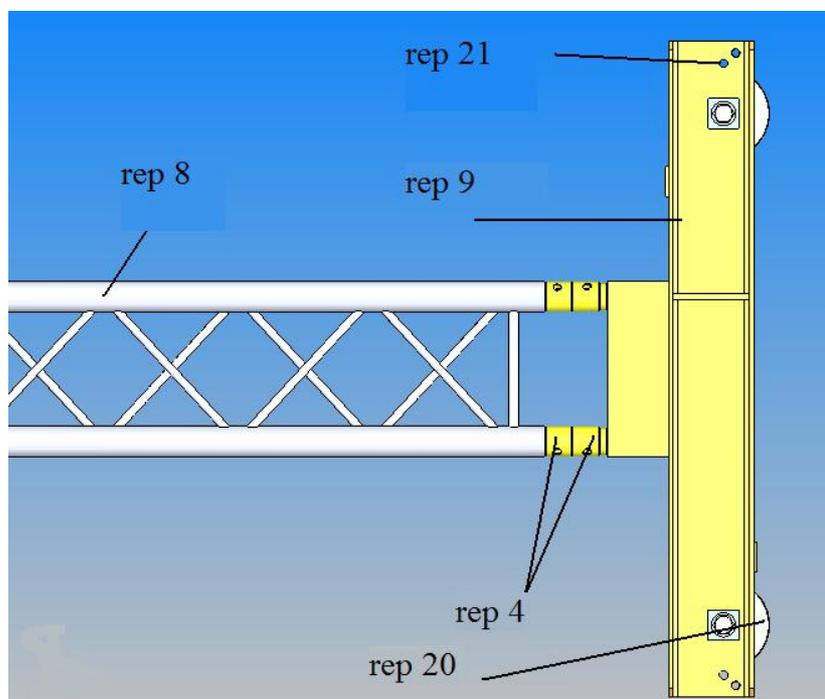


fig.14

- Assemblage du palan : Placer la platine du palan (rep 19) à l'arrière de l'embase (rep 3) (fig.15).

rep 19

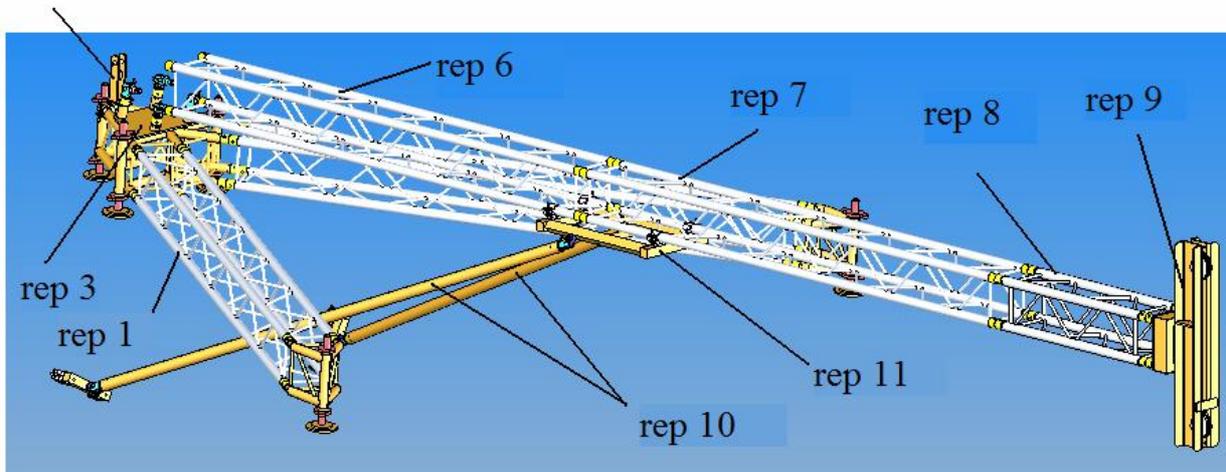


fig.15

Fixer la platine du palan (rep 19) à l'aide des brides de fixation (rep 16) sur l'embase (rep 3), (fig.16).

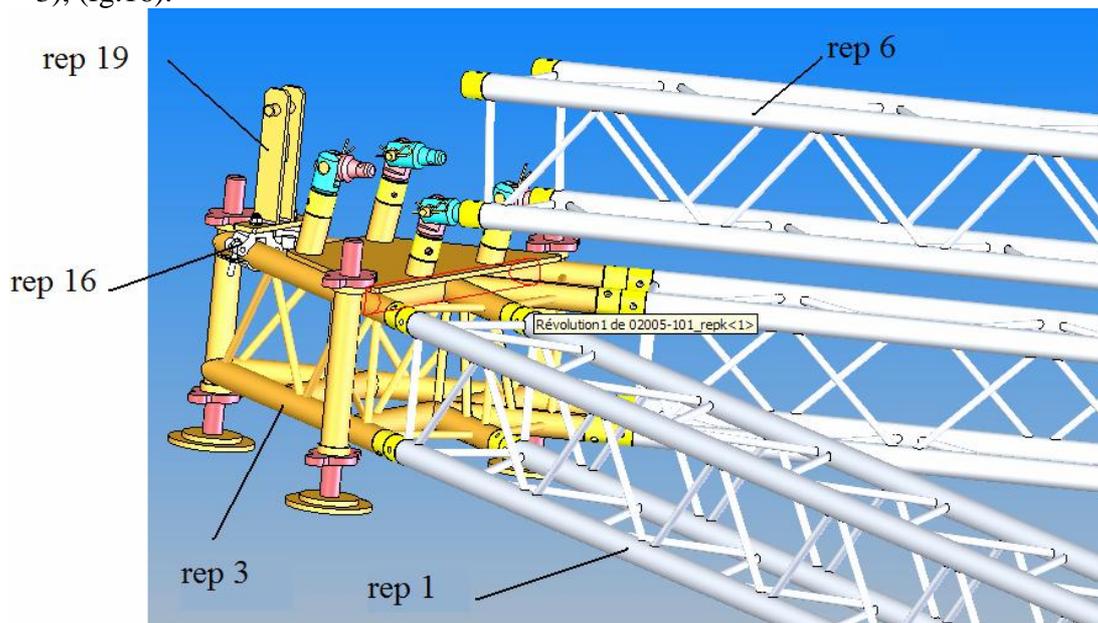


fig.16

Dérouler la chaîne du palan le long des mâts et la faire passer sur les 2 poulies (rep 20) se trouvant sur la tête de tour (rep 9), (fig.17).

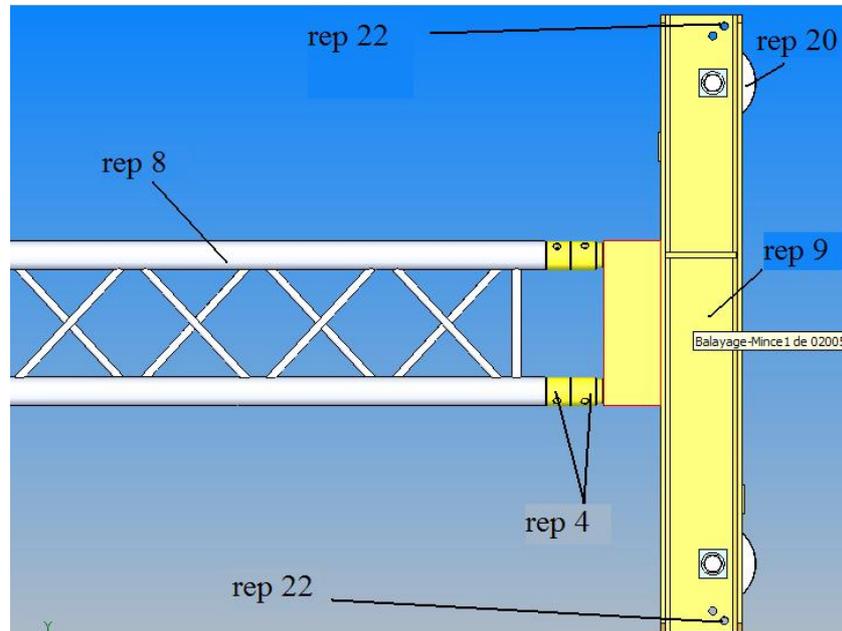


fig.17

Placer les 2 boulons de maintien de la chaîne pour chaque poulies dans les trous prévus à cet effet (rep 22), (fig.17).

Placer le palan sur la platine à l'aide du crochet (rep 23), (fig.18).

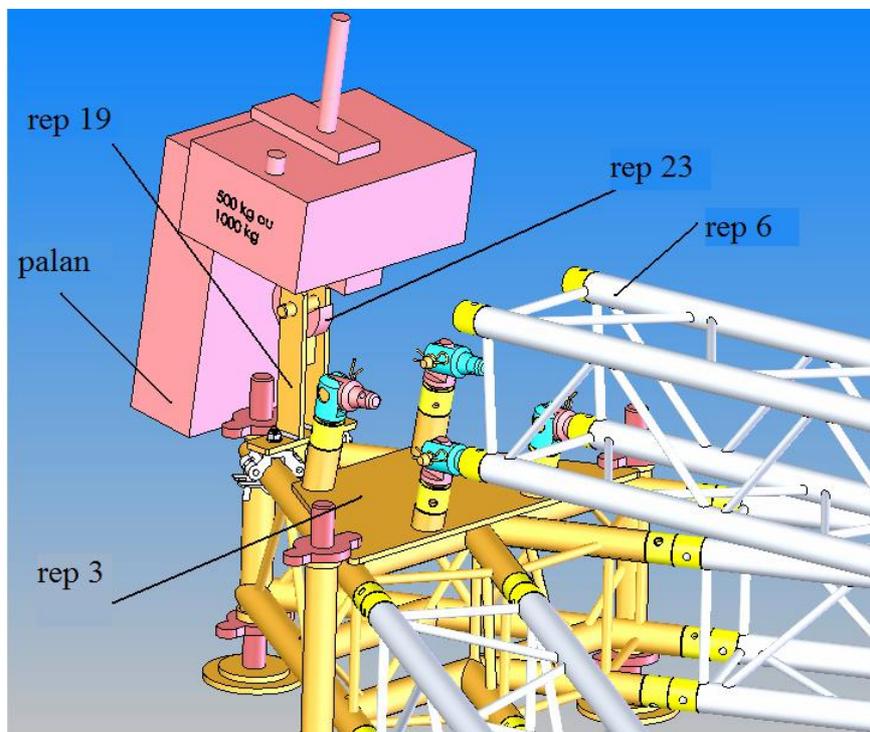


fig.18

8. Assemblage des supports inférieur avec les pieds.

Fixer le support inférieur (rep 24) des braquons sur un des pieds à l'aide des brides de fixation (rep 16), (fig.21).

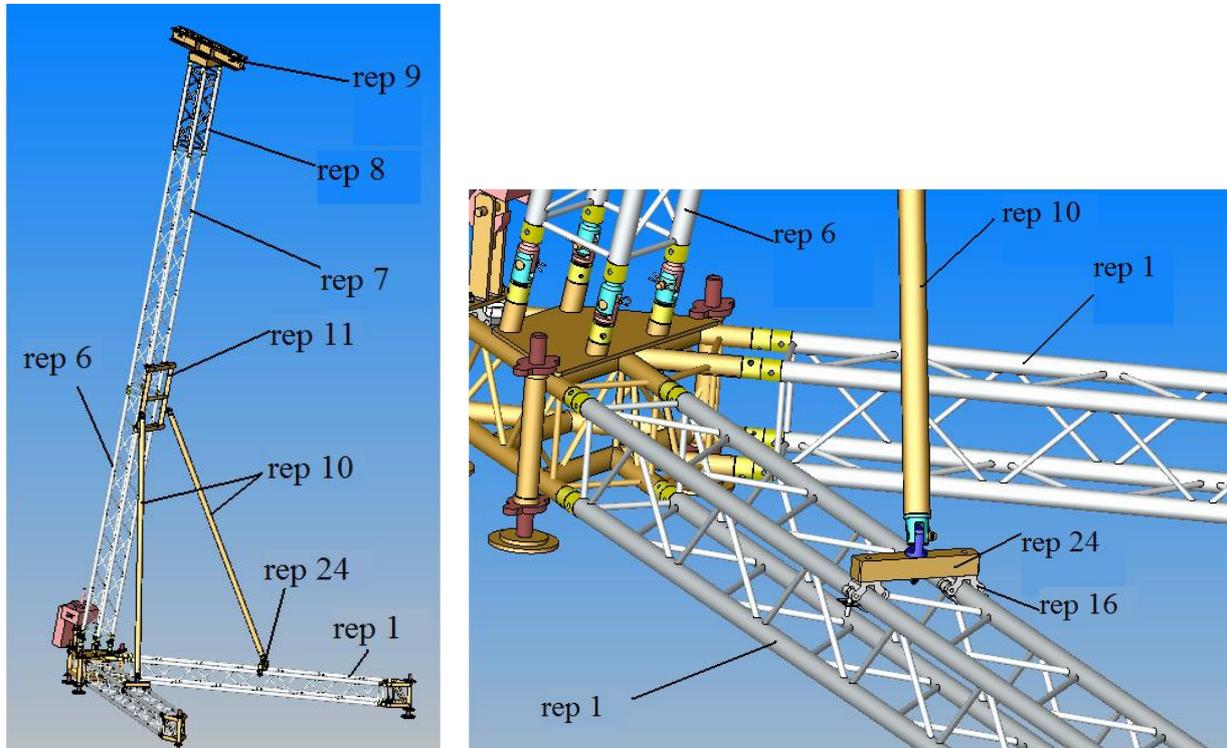


fig.21

La tour est en position de travail.

